

Bulletin de liaison de l'année 2023 - n°15
CPF 52 (Coopérative forestière de Haute-Marne)

Madame, Monsieur Coopérateur,

Que vous soyez à l'origine de sa création, que votre adhésion soit éloignée ou récente, la Coopérative Forestière de Haute-Marne vous apporte toutes les garanties d'une gestion durable de votre forêt. Les salariés sont à votre écoute pour vous apporter les éléments, le savoir, les décisions à prendre pour gérer au mieux votre bien forestier.

Quels sont les domaines techniques apportés par CPF 52 :

- Visite de votre forêt, écoute, échanges, accompagnement dans vos décisions
- Etablissement de documents de gestion durable (Plan Simple de Gestion, Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles)
- Cartographies des peuplements
- Organisation d'au moins deux Ventes groupées annuelles (une au printemps et une à l'automne) avec diffusion du catalogue à 200 acheteurs garantissant le meilleur prix au vendeur.
- Maîtrise d'œuvre de travaux forestiers (reboisement, renouvellement naturel, infrastructures, avec élaboration de dossiers de subvention s'y rapportant)
- Estimation de la valeur vénale de votre bien forestier
- Accompagnement et information sur la fiscalité forestière
- Intervenant pour les formations forestières

Bien Cordialement.

Votre Président. Eric CHEVALLIER

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FUTURES VENTES GROUPEES (2024)

Monsieur / Madame / Propriétaire ou Gérant : _____

Adresse : _____

Tél / e-mail : _____

Je souhaite procéder à la marque et la mise en vente **d'un lot de bois sur pied.**

Commune et lieu-dit : _____

Numéro(s) de parcelle(s) : _____

Surface : _____

Et de participer aux VENTES GROUPEES par soumissions cachetées de CPF 52.

A _____, le

Signature

Bulletin à retourner à : **CPF 52**

Maison de l'agriculture
26 Avenue du 109ème RI
BP 12131
52905 CHAUMONT CEDEX 9
06-83-44-23-09
e-mail : cpf52@sfr.fr